



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 28 mai 1997 — N° 107

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

28 mai 1997

28 mai 1997

Le mercredi 28 mai 1997

N° 107

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

M. le Président dépose les rapports de mission suivants:

Le rapport, présenté par M. Jacques Baril, député d'Arthabaska, et M. Jacques Chagnon, député de Westmount—Saint-Louis, de la XVII^e conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics, tenue à Victoria, Colombie-Britannique, du 8 au 10 septembre 1996.

(Dépôt n° 895-970528):

Le rapport d'une mission qu'il a effectuée au Parlement européen et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Bruxelles et à Strasbourg, du 23 au 25 avril 1997.

(Dépôt n° 896-970528)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

28 mai 1997

28 mai 1997

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté à la séance du 27 mai 1997 sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 139 en annexe)

Pour: **63** Contre: **38** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 145 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 145 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, procède à la convocation de la commission suivante:

—la Commission de l'éducation, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives.

Motions sans préavis

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne de façon particulière la Semaine de l'environnement et de la faune, qui se déroule du 26 au 30 mai 1997 et qui fournit aux Québécois et aux Québécoises l'occasion de réaffirmer l'importance que représentent la protection de l'environnement, la conservation et la mise en valeur de nos ressources.

28 mai 1997

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose:

QUE l'Assemblée nationale félicite et remercie les infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada, à l'occasion de leur centième anniversaire, pour leur contribution à la société québécoise et, notamment, pour les soins donnés à la population.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des finances publiques, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et d'autres dispositions législatives, et le projet de loi n° 95, Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail;
 - la Commission de la culture, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française;
 - la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 125, Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique.
-

28 mai 1997

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'examiner, en présence du ministre de la Justice, l'avant-projet de règlement découlant de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 139, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 139 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 139 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 120 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 120 est renvoyé

28 mai 1997

pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

Puis, Mme Caron convoque:

—la Commission des finances publiques, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et d'autres dispositions législatives.

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les fabriques et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 57 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

Puis, Mme Caron convoque:

—la Commission des finances publiques, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les fabriques et d'autres dispositions législatives.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 106, Loi modifiant la Loi sur la presse, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 106 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 106 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 143, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, soit maintenant adopté.

28 mai 1997

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 143 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 143 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales, soit maintenant adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Adoption du principe

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 137, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 137 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 137 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

28 mai 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 147 du Règlement, Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, convoque:

—la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal.

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 140, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 140 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 140 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 126, Loi modifiant la Loi sur le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 126 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 126 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 126.

Étude détaillée en commission plénière

28 mai 1997

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi modifiant la Loi sur le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

Le projet de loi n° 126 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 126 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption du principe

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 147, Loi concernant certains travaux de pose ou de montage de verre plat, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 147 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 147 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 147.

28 mai 1997

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 147, Loi concernant certains travaux de pose ou de montage de verre plat.

Avec la permission du président de la commission plénière, M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

Le Règlement modifiant le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction, le Règlement sur la délivrance des certificats de compétence et le Règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 897-970528)

Le projet de loi n° 147 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 147 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

À 18 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

28 mai 1997

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Ménard, ministre d'État à la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, propose que le projet de loi n° 90, Loi modifiant la Loi sur les coopératives afin de permettre la constitution de coopératives de solidarité, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, le débat est ajourné.

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, propose que le projet de loi n° 94, Loi modifiant la Loi sur l'aide au développement des coopératives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, le

28 mai 1997

débat est ajourné.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 86, Loi sur le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent.

Le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 144 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, le projet de loi n° 144 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

À 22 h 24, sur la motion de M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 mai 1997, à 10 heures.

28 mai 1997

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

28 mai 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance:

(Vote n° 139)

POUR - 63

Barbeau	Côté	Laurin	Rochon
Beaudoin	Désilets	Leduc	Saint-André
Beaulne	Deslières	Léger	Signori
Beaumier	Dion	Lelièvre	Simard
Bégin	Dionne-Marsolais	Léonard	<i>(La Prairie)</i>
Bélanger	Doyer	Létourneau	Simard
<i>(Anjou)</i>	Facal	Malavoy	<i>(Richelieu)</i>
Bertrand	Gagnon	Marois	Trudel
<i>(Charlevoix)</i>	Gaulin	Morin	Vermette
Bertrand	Gendron	<i>(Dubuc)</i>	
<i>(Portneuf)</i>	Harel	Morin	
Blais	Jolivet	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>	
Bouchard	Julien	Papineau	
Boulerice	Jutras	Paquin	
Brien	Kieffer	Paré	
Campeau	Lachance	Payne	
Caron	Landry	Pelletier	
Carrier-Perreault	<i>(Bonaventure)</i>	Perreault	
Charest	Landry	Rioux	
Chevrette	<i>(Verchères)</i>	Rivard	
Cliche	Laprise	Robert	

CONTRE - 38

Beaudet	Bordeleau	Ciaccia	Dumont
Bélanger	Bourbeau	Copeman	Farrah
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Chagnon	Cusano	Fournier
Bergman	Cherry	Delisle	Frulla

28 mai 1997

Gagnon-Tremblay	Lafrenière	Maciocia	Parent
Gautrin	Laporte	MacMillan	Poulin
Gauvin	Leblanc	Middlemiss	Sirros
Houda-Pepin	Lefebvre	Mulcair	Vaive
Johnson	LeSage	Ouimet	Williams
Kelley	Loiselle	Paradis	

ABSTENTION - 0

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.